

■ **Animal Land, Fagnart**, à Aubonne, exploitation d'une animalerie et commerce d'objets de diverse nature, en faillite (FOSC du 22.08.2002, p. 12). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 23 septembre 2002. Par décision du 15 octobre 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite de la titulaire.

Journal no 38 du 06.01.2003  
(00806410 / CH-550.1.027.021-6)